

tenue sous la présidence de Monsieur GUISEIX, assisté(e)
de Madame MARCISIEUX et Madame SCHOR, Conseillères
En présence de Monsieur GILLMANN, Rapporteur public
Madame METELLUS, Greffière

08 heures 30

01)	DOSSIER N° 2201786	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de la décision de la Collectivité territoriale de la Guyane portant suspension de l'agrément de Madame en date du 21/10/2022.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	CACCIAPAGLIA MARIE (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE	PAGE JULIE
02)	DOSSIER N° 2201644	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire @Demande d'annuler l'arrêté de mise en congé de maladie ordinaire à demi-traitement pris le 21 juin 2022 par la Communauté des Communes des Savanes.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	PAGE JULIE (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES	CABINET PHILIPPE PETIT ET ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2201413	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire @ demande de décharger Monsieur du paiement de la somme de 3 767€ correspondant à l'impôt majoré sur les revenus des années 2012, 2013 et 2014 compte tenu de la prescription de l'action en recouvrement.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	LEX PUBLICA (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	

08 heures 30

04)	DOSSIER N° 2201712	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire	@ demande de décharger du paiement de la somme de 3 767€ correspondant à l'impôt majoré sur les revenus des années 2012, 2013 et 2014.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	LEX PUBLICA (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	
05)	DOSSIER N° 2301502	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire	@Demande de décharger Monsieur du paiement de la somme de 3 653,39€ correspondant à l'impôt majoré sur les revenus des années 2012, 2013 et 2014 compte tenu de la prescription de l'action en recouvrement, outre les sommes prélevées dans le cadre des autres saisies qui ont d'ores et déjà fait l'objet de contestations	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	LEX PUBLICA (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	
06)	DOSSIER N° 2201639	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire	@Demande d'annuler la décision implicite de refus opposée par le président de la CTG à sa demande de rétablissement dans les droits à congé statutaire jusqu'au mois d'avril 2022	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	CABINET JL AVOCAT (SELARL) (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE	

08 heures 30

07)	DOSSIER N° 2000434	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier GUISERIX
Titre de l'affaire	PHASE JURIDICTIONNELLE : inexécution du jugement 1700422 = demande d'annulation de la décision implicite de refus de transmettre les éléments nécessaires à la validation de ses services de non titulaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET JL AVOCAT (SELARL) (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE	
Observateur	CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE	
08)	DOSSIER N° 2200670	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire	@Demande de prononcer la décharge des impositions en droit ainsi que des intérêts et des majorations.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	AUDITEURS ASSOCIES OUTRE MER	SANCHEZ (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE DIRECTION DU CONTROLE FISCAL SUD-EST OUTRE MER	
09)	DOSSIER N° 2201779	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire	@ demande le versement par la Collectivité Territoriale de Guyane à Madame * la somme de 59 500 euros. (à parfaire) au titre de sa rémunération * la somme de 25 844.75 euros (à parfaire) au titre des préjudices subséquents * la somme de 15 000 euros (quinze mille euros) au titre du préjudice mora	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître RADAMONTHE FICHET Anne (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE	PAGE JULIE

08 heures 30

10)	DOSSIER N° 2201684	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
-----	--------------------	---------------------------------

Titre de l'affaire @Demande d'annuler les décisions de rejet de cession domaniale en date du 10 décembre 2021.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	ASSOCIATION STIK	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Madame	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
	Monsieur	Maître LOBEAU José (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet
Observateur	ASSOCIATION GUYANAISE D'INSERTION RURALE ET DE DEVELOPPEMENT	M.

11) DOSSIER N° 2201708 RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX

Titre de l'affaire @ demande l'annulation de la décision préfectorale du 27/04/2022 portant refus de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître PEPIN JULIETTE (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

12) DOSSIER N° 2300022 RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX

Titre de l'affaire @demande l'annulation du refus verbal d'enregistrement de sa demande de titre de séjour valant refus de titre de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître PEPIN JULIETTE (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

Arrêté le 05/11/2024
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur GUISEIX, assisté(e)
de Madame MARCISIEUX et Madame SCHOR, Conseillères
En présence de Monsieur GILLMANN, Rapporteur public
Madame METELLUS, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2201780	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @Demande d'annuler la décision de l'arrêté ESI du 6 septembre 2022 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître BALIMA Christ Eric (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
02)	DOSSIER N° 2300064	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @Demande d'annuler la décision de l'arrêté ESI du 25 septembre 2022 portant obligation de quitter le territoire sans délai et interdiction de retour sur le territoire français.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BALIMA Christ Eric (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
03)	DOSSIER N° 2300068	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @Demande d'annuler la décision de l'arrêté ESI du 5 septembre 2022 portant obligation de quitter le territoire sans délai et interdiction de retour sur le territoire français.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BALIMA Christ Eric (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2201408	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de l'arrêté du 19 août 2022 portant affectation de Monsieur adjoint technique territorial principal de 1er classe des établissement d'enseignement titulaire pour exercer la fonction d'agent d'accueil et d'entretien au sein du lycée LEOPOLD ELFORT de Mana.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître D'ENNETIERES Alicia (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE	
05)	DOSSIER N° 2201830	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de la décision AES/PEF du 03/08/2022 portant refus de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître MARCIGUEY Céline
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
06)	DOSSIER N° 2201847	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @Demande d'annuler la décision de l'arrêté AES du 20 juin 2022 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec délai de départ.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître MARCIGUEY Céline
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
07)	DOSSIER N° 2300054	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de l'arrêté préfectoral AES/VPF du 20/10/2022 portant refus de séjour et obligatin de quitter le territoire avec délai de départ.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître EL ALLAOUI Akim
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

09 heures 30

08)	DOSSIER N° 2301216	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier GUISERIX
Titre de l'affaire	PHASE JURIDICTIONNELLE : demande l'exécution du jugement par lequel le tribunal a enjoint le commune de Matoury de délivrer à Mme le certificat prévu à l'article R 424-13 du code de l'urbanisme dans un délai d'un mois à compter de la notification du jugement	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître SEMONIN Cléo (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MATOURY	Monsieur le Maire
09)	DOSSIER N° 2201817	RAPPORTEURE: Madame Elise SCHOR
Titre de l'affaire	@ demande l'annulationj de la décision implicitge de rejet du 23/10/2022 du Prefet de la Guyane relative à la demande de servitude de passage sur la parcelle cadastrée AO 253, propriété de L'Etat, situé lieu-dit Pointe Liberté sur la commune de Macouria.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître TORO Béatrice (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet
Observateur	COMMUNE DE MACOURIA	Le Maire
10)	DOSSIER N° 2201883	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire	@demande l'annulation de l'arrêté ESI/TOP de Monsieur le Préfet de la Guyane du 10/11/2022 portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ et interdiction de retour dur le territoire français.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître ROZENBERG LOUIS (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

09 heures 30

11)	DOSSIER N° 2300958	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier GUISERIX
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire EXECUTION DE JUGEMENT&demande de procéder à la liquidation de l'astreinte prononcée par jugement du 17/02/2022 du tribunal administratif d ela Guyane

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	FRANCE TRAVAIL GUYANE	

Arrêté le 05/11/2024
Le président du tribunal